

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 26/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le premier novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Procuration : Madame Emilie DE BOUVER à Madame Isabelle BARTHELEMY

Convocation et affichage : 27/10/2025

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : ECOLE DE ST-VINCENT SUR JABRON : PARTICIPATIONS SCOLAIRES 2024 / 2025

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il vient de recevoir l'état des participation scolaires 2024 / 2025 de l'école de St-Vincent sur Jabron et le présente au conseil municipal.

Les participations scolaires s'élèvent à 2 605.25 €, il rappelle que la commune verse une participation fixe de 3000.00 € en début d'année scolaire.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal a délibéré sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'état des participations scolaires 2024 / 2025 présentées ci-dessus pour un montant de 2 605.25 €
- **AUTORISE** Monsieur Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 03 novembre 2025

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE